

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Pouvoir adjudicateur :

Désignation : COMMUNE DE MORNE-ROUGE

Téléphone : 0596 52 30 23

Adresse internet : <http://www.lemornerouge.com>

E-Mail : mairie@ville-mornerouge.fr

Statut : Collectivité Territorial

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/>

L'avis concerne un marché.

Objet du marché :

Missions de maîtrise d'œuvre pour la mise en place de Systèmes Photovoltaïques en Autoconsommation sur les toitures de quatre bâtiments communaux et de bornes de recharge pour véhicules électriques

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Type de marché de services : Services courants hors services sociaux, spécifiques et juridiques

Code NUTS : FRY20

CPV global à la consultation

CPV principal : 71311300-4

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Dévolution en marché unique.

La mission confiée au maître d'œuvre est une mission de base.

La mission est constituée des éléments suivants :

- Etudes préliminaires
- Avant-projet sommaire (APS) et Avant-Projet détaillé (APD) ;
- Études de projet (PRO) ;
- Elaboration du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)
- Assistance au maître de l'ouvrage pour la passation des Contrats de Travaux (ACT) ;
- Direction d'Exécution des contrats de Travaux (DET) ;
- Visa des études d'exécution et de synthèse établies par les entreprises (VISA) ;
- Assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR) ;
- Dossier des Ouvrages Exécutés (DOE)

Pour le présent marché, une réalisation selon les phases suivantes est attendue :

- Tranches fermes : de la phase 1 à la phase 2
- Tranches optionnelles : de la phase 3 à la phase 9

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Il n'est pas prévu d'avance.

Présentation de candidature :

Dépôt classique : La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) ou du DUME (document unique de marché européen).

L'acheteur met à disposition des candidats un DUME "Acheteur", c'est à dire que la première partie concernant les informations relatives à la procédure ont été préremplies par l'acheteur ainsi que la partie IV concernant les critères de sélection applicables à la passation du marché.

Les informations requises au titre de la partie I seront automatiquement récupérées par le candidat, pour autant que le service DUME électronique cité ci-dessous soit utilisé par l'opérateur économique pour générer et remplir le DUME. Dans le cas contraire, ces informations doivent être introduites par le candidat.

Le DUME Acheteur est disponible sur le profil d'acheteur de la consultation.

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont :

Capacité technique et professionnelle :

- Titres d'études et professionnels exigés du personnel d'encadrement

Procédure : MAPA ouvert**Visite sur site**

Visite sur site facultative

Date de remise des offres

09/02/2026

Critères d'attribution

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

Les critères sont notés sur 100.

L'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie selon les critères suivants :

✓ **Valeur technique : 50 %**

- Références de l'entreprise
- Qualité du mémoire technique / précisions des informations apportées par l'entreprise

✓ **Prix de la prestation : 50 %**

Renseignements d'ordre administratif :

La présente consultation est une consultation initiale.

Date limite de réception des offres : 09/02/2026 à 12:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par mandat administratif et virement du Trésor Public.

Modalités de financement des prestations : Fonds propres

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise ne peut pas présenter pour le marché ou un de ses lots plusieurs offres, en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Fort de France

12 rue du Citronnier Plateau Fofo

97271 Schoelcher

France

Tél : 0596716667

Fax : 0596631008

Courriel : greffe.ta-fort-de-france@juradm.fr

Introduction des recours : Le délai de recours précontractuel est fixé à 15 jours

Conditions de remise des candidatures :

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur : www.marches-securises.fr

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Signature des documents transmis par le candidat :

Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) au stade de la réception des offres. Seul l'attributaire devra impérativement signer électroniquement l'acte d'engagement.

En cas de groupement l'acte d'engagement sera signé par chaque membre du groupement ou par le mandataire dûment habilité par un document d'habilitation (copie de la convention de groupement ou acte spécifique d'habilitation). Ce document d'habilitation, transmis électroniquement à l'acheteur, est signé par les autres membres du groupement. Cette signature peut être électronique. Elle peut aussi être manuscrite et le document d'habilitation scanné, dans ce cas l'original pourra être exigé par l'acheteur en cas d'attribution.

L'obligation de signature électronique se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Autres Informations

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.